

## Registre des codes-créanciers

### Entrée et sortie d'un numéro de contrôle (n° C)

Veuillez utiliser le présent formulaire exclusivement pour communiquer l'entrée ou la sortie d'un psychologue/psychothérapeute que vous employez dans le domaine de la psychothérapie déléguée.

(Le genre masculin s'applique par analogie aux personnes de sexe féminin)

<b>Employeur</b>	
Numéro RCC de l'employeur	
Nom, prénom de l'employeur ou nom de l'organisation	
<b>Médecin délégant</b>	
Numéro RCC ou numéro C du médecin délégant	
Nom, prénom du médecin délégant	
<b>Entrée du psychologue/psychothérapeute</b>	
Civilité	<input type="checkbox"/> madame <input type="checkbox"/> monsieur
Nom	
Prénom	
GLN de la personne employée	
Date de naissance	(jour/mois/année)
Employé depuis le	(jour/mois/année)
Numéro C personnel	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, numéro C
<b>Conditions</b>	
<p>Les conditions suivantes doivent être remplies:</p> <p><input type="checkbox"/> Les prestations sont fournies sur indication et sous la surveillance médicale du médecin délégant.</p> <p><input type="checkbox"/> Les exigences de la LPsy sont respectées.</p> <p><input type="checkbox"/> Les psychologues/psychothérapeutes exécutent leurs prestations dans les locaux / le cabinet du médecin délégant.</p> <p><input type="checkbox"/> La psychothérapie déléguée est limitée à 100 heures de thérapie par semaine et par médecin. La supervision du médecin délégant est garantie. Les certificats, les rapports et les propositions en lien avec la psychothérapie déléguée sont signés par le médecin délégant.</p>	

## Registre des codes-créanciers

<b>Documents à remettre concernant le <u>médecin délégant</u></b>	
<input type="checkbox"/> Titre postgrade en psychiatrie / psychothérapie pour enfants et jeunes adultes (pour le titre postgrade étranger, reconnaissance d'équivalence établie par la MEBEKO) <b>ou</b>	
<input type="checkbox"/> Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie (pour le titre postgrade étranger, reconnaissance d'équivalence établie par la MEBEKO) <b>ou</b>	
<input type="checkbox"/> Certificat de capacité pour psychothérapie déléguée	
<b>Documents à remettre concernant le <u>psychologue / psychothérapeute exécutant</u></b>	
<input type="checkbox"/> Autorisation cantonale de pratiquer (dans la mesure où la loi cantonale l'exige)	
<input type="checkbox"/> Master fédéral, licence fédérale ou diplôme fédéral en psychologie ou diplôme en psychologie étranger avec reconnaissance d'équivalence établie par la Commission fédérale des professions de la psychologie (PsyCo)	
<input type="checkbox"/> Titre postgrade fédéral en psychothérapie ou titre postgrade étranger en psychothérapie avec reconnaissance d'équivalence établie par la Commission fédérale des professions de la psychologie (PsyCo) <b>ou</b>	
<input type="checkbox"/> Confirmation de la FMH que les exigences minimales requises pour les psychothérapeutes qui suivent une formation postgrade sont remplies eu égard au concept sur la «Reconnaissance des unités fonctionnelles TARMED» <b>ou</b>	
<input type="checkbox"/> Confirmation du maintien des droits acquis conformément aux conditions de dérogation fixées dans la notice. L'employeur soussigné confirme que le psychologue / psychothérapeute exécutant exerce depuis plusieurs années (avant 2001) chez lui et qu'il fait valoir le maintien des droits acquis.	
<b>Sortie du psychologue / psychothérapeute</b>	
Numéro C	
Nom	
Prénom	
Sortie le	(jour/mois/année)

## Registre des codes-créanciers

### Déclaration

L'employeur soussigné et le médecin déléguant confirment l'exactitude des informations mentionnées ci-dessus. L'employeur confirme avoir pris connaissance des conditions générales du registre des codes-créanciers actuellement en vigueur (CG RCC). Le numéro C est attribué en fonction des informations contenues dans le présent formulaire. Toute information erronée ou incomplète ainsi que la non-communication des mutations peuvent générer des problèmes de paiement pour les prestations fournies. Toute responsabilité en lien avec l'attribution ou la non-attribution d'un numéro C est expressément exclue.

Le Règlement sur les taxes et le Règlement de traitement RCC sont applicables. Ces deux documents ainsi que les conditions générales actuelles peuvent être consultés sur le site Web de SASIS SA [www.sasis.ch/fr/634](http://www.sasis.ch/fr/634).

Le formulaire doit être signé par le médecin déléguant et l'employeur.

Lieu et date

Signature de l'employeur (propriétaire, collaborateur RH ou employé annoncé chez SASIS SA comme médecin chef)

Prénom nom et fonction

Lieu et date

Signature du médecin déléguant

Prénom, nom

Le formulaire de demande et les documents sont à envoyer à:

**SASIS AG, Zahlstellenregister, Postfach 3841, 6002 Luzern 2 Universität**